



HAL
open science

Master Langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien). 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028999

HAL Id: hceres-02028999

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028999v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Langues étrangères

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Langues étrangères* se décline en quatre spécialités, dont trois à finalité recherche (*Etudes anglophones, Etudes italiennes, Etudes hispaniques*) et une à finalité professionnelle (*Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*). La spécialité *Etudes anglophones* propose quant à elle deux parcours : l'un de préparation à l'agrégation, l'autre orienté recherche.

Les objectifs des trois spécialités à finalité recherche sont de former les étudiants dans les domaines de la traduction, de la linguistique, de la littérature, de la civilisation et de la culture. Les secteurs d'activité visés sont ceux de l'enseignement, de la culture, du tourisme et des médias, notamment les métiers d'enseignant (préparation au concours de l'agrégation), enseignant-chercheur ou chercheur (poursuite en doctorat), attaché culturel, éditeur ou journaliste. La spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles* a été spécifiquement créée pour fournir un débouché à des étudiants de première année de master (M1) ou en reprise d'études ne se destinant ni à l'enseignement ni à la recherche.

Les modalités d'évaluation des enseignements se font essentiellement en contrôle continu.

Tous les cours ont lieu en présentiel dans les locaux de l'Université Nice Sophia Antipolis. La formation ne propose pas de cours du soir, ni d'adaptation aux étudiants ayant un statut et des contraintes particulières, en dehors des dispositifs prévus par l'université.

Analyse

Objectifs

Le master *Langues étrangères* et ses différents parcours proposent des objectifs d'insertion professionnelle très précis : réussite du concours de l'agrégation (parcours agrégation), poursuite d'études en doctorat (parcours recherche), post-production audiovisuelle (parcours *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*). Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et le supplément au diplôme sont fournis, ces documents sont complets et précis. Ils sont en adéquation avec la formation. Toutefois, les compétences formulées dans la fiche RNCP pour la spécialité *Etudes anglophones* (Appliquer des capacités multi linguistiques dans un contexte pluri culturel - Savoir dégager des constantes et des divergences - Savoir opposer, rapprocher, raisonner) mériteraient d'être plus spécifiques.

La définition des parcours se justifie pleinement depuis la création du master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*), notamment celle du parcours *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles* qui propose une alternative bienvenue pour les diplômés de LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) souhaitant travailler en entreprise.

En revanche, le dossier manque d'informations concernant le contenu réel des unités d'enseignement (UE) ; les intitulés de cours semblent être en adéquation avec les compétences et connaissances attendues mais restent vagues. Aucune information n'est communiquée concernant les contenus des cours dispensés en spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*. La formation doit porter son attention sur l'adéquation entre les métiers annoncés sur la fiche RNCP et le contenu réel des enseignements.

Organisation

L'organisation de la formation sous la forme de parcours correspond à l'apparition du master MEEF. Les principes de mutualisation en M1 semblent complexes mais permettent de consolider la possibilité de passerelles entre les trois parcours de la deuxième année du master (M2).

Pour les trois masters à finalité recherche, 30 crédits européens sont alloués par semestre. En revanche, l'organisation interne du cursus d'études est propre à chaque spécialité, notamment pour la dénomination des UE et le nombre de crédits alloués pour chacune. Une plus grande homogénéité clarifierait la structure de la formation. Par exemple, la création d'un parcours spécifique en italien pour *Agrégation*, mis en place sur le modèle de celui d'anglais, et la création d'un parcours *Agrégation* en études hispaniques, en plus du parcours recherche, rendraient l'offre plus cohérente. On pourrait également ventiler le même nombre de crédits européens au sein de chaque UE avec des dénominations communes, d'autant que les objectifs sont similaires.

En M1, pour *Etudes anglophones*, les deux semestres préfigurent les deux parcours proposés en M2 (avec un équilibre entre agrégation ou recherche). En M2, les deux parcours sont clairement définis : préparation à l'agrégation pour l'un, formation à la recherche dans les trois domaines reconnus (littérature, linguistique, civilisation) ainsi que dans un quatrième domaine qui est la traductologie. Le master professionnel s'effectue en un an, contrairement aux trois autres. Les 12 crédits attribués en langue ne sont pas mentionnés dans le supplément au diplôme.

La désignation d'un responsable de la mention serait de nature à garantir plus d'homogénéité dans la structuration de l'offre de formation.

Enfin, le master ne possède de partenariats qu'avec des universités anglophones sous forme de places de lectorat, des partenariats qui sont pertinents pour les parcours agrégation ou recherche.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Langues étrangères* est logiquement adossé aux laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs (EC) qui dirigent les mémoires de recherche des étudiants. Son inscription dans le champ LLAC est cohérente et propose une poursuite d'études logique à la licence LLCER.

Seule la spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*, également seule à orientation professionnelle, a développé cinq partenariats actifs avec le milieu socio-professionnel local (les autres spécialités étant axées enseignement et recherche). Cette spécialité n'est pas unique en France (il existe un master équivalent à l'Université de Strasbourg par exemple) mais elle n'a pas d'équivalent en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Néanmoins, la question des débouchés locaux ou régionaux se pose. Puisque d'autres secteurs sont également visés comme le tourisme, les médias ou encore la culture, des partenariats pourraient être développés avec des acteurs de ces secteurs dans le but d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.

Le parcours *Agrégation* de la spécialité *Etudes anglophones* présente des mutualisations logiques avec le master MEEF. En effet, un certain nombre d'étudiants prépare en même temps le CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et l'agrégation.

Equipe pédagogique

Les équipes pédagogiques sont largement constituées d'EC. Leur large représentation se justifie par les parcours *Agrégation* et *Recherche*, cœur de métier des enseignants-chercheurs. Dans la répartition, en anglais, on note un PRAG (professeur agrégé) et pas de PAST (professeur associé), et pour le reste des enseignants-chercheurs. Le responsable de la spécialité effectue un nombre d'heures conséquent et donc, connaît bien la spécialité. En espagnol, on note également un PRAG et pas de PAST, le reste de l'équipe étant également constitué d'enseignants-chercheurs. Le responsable de la formation effectue davantage d'heures que les autres intervenants. En italien, seuls des enseignants-chercheurs interviennent. Le responsable effectue un nombre d'heures important. La constitution des équipes est donc tout à fait cohérente avec les objectifs visés et les contenus des formations.

Pour la spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*, l'équipe est essentiellement constituée d'EC, seuls trois intervenants professionnels complètent l'équipe, possiblement des consultants en statut d'autoentrepreneur (il manque des précisions sur ce sujet). Des informations détaillées concernant le volume horaire d'enseignement dédié à ces intervenants ne sont pas indiquées. Il est nécessaire de prévoir leur participation aux enseignements à hauteur d'environ 30 %.

Il n'existe pas de responsable de mention, seuls des responsables de spécialité sont présents, ce qui explique le manque de coordination de la mention.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le M2 professionnel <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i> bénéficie d'une bonne attractivité (une grande partie des étudiants semblent provenir d'autres régions que la région PACA bien qu'aucun chiffre précis ne soit communiqué sur ce point), ce qui est moins le cas pour les autres spécialités (la majorité des étudiants viennent de la région PACA) mais s'explique par le fait que l'offre en master recherche et enseignement en langues étrangères est large en France.</p> <p>Les effectifs sont en déclin en italien en M2 (6 étudiants en 2012-2013 et 2 étudiants en 2015-2016) mais en augmentation en M1 (6 étudiants en 2012-2013 et 12 étudiants en 2015-2016). Ils sont stables en anglais (en moyenne une trentaine d'étudiants en M1 et une vingtaine en M2). Les données concernant l'espagnol sont manquantes. Le nombre d'étudiants de M1 admis en M2 est faible (la moitié ou moins), peut-être eu égard à la réussite d'étudiants de M1 aux concours de l'enseignement.</p> <p>Les chiffres affichés pour le taux d'insertion professionnelle des diplômés sont inquiétants, particulièrement pour le M2 professionnel <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i> : seulement un petit tiers des étudiants s'insère dans la vie professionnelle, toutes spécialités confondues. Dans l'ensemble, les tableaux comportent des lacunes : une seule enquête réalisée en spécialité <i>Etudes italiennes</i> pour les sortants de 2013/2014 (avec 10 réponses et 6 inscrits en M2), pour le M2 TSD une seule enquête complète réalisée en 2015, pas d'enquête pour les autres spécialités.</p> <p>Le master <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i> propose une poursuite en études doctorales mais aucun étudiant n'a opté pour cette voie depuis 2013. Pour les masters à finalité recherche, très peu d'étudiants s'inscrivent en doctorat après le M2 (entre 1 et 2 chaque année par spécialité) alors que c'est le débouché naturel de cette formation. Aucune donnée n'est fournie en espagnol.</p>
Place de la recherche
<p>Le master est adossé à cinq laboratoires actifs et reconnus : BCL (Bases, Corpus, Langage, Unité mixte de recherche -UMR 7320) ; CMMC (Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, Equipe d'accueil - EA 1193) ; CTCL (Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants, EA 6307) ; LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire Récits Cultures et Sociétés, EA 3159) ; CRHI (Centre de Recherche en Histoire des Idées EA 4318). Cependant, les étudiants ne sont pas systématiquement associés aux travaux de ces laboratoires alors qu'ils sont inscrits en master à finalité recherche pour la plupart d'entre eux.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les compétences telles qu'énoncées dans les fiches RNCP, sauf pour la spécialité <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i>, sont des compétences d'analyse, de rédaction, de traduction et de recherche. Elles ne sont néanmoins pas formulées de sorte à en faire ressortir le bénéfice professionnel.</p> <p>Il n'existe pas de dispositifs particuliers susceptibles d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel. Les parcours <i>Agrégation</i> et <i>Recherche</i> proposent des postes d'assistantat et de lectorat afin de se familiariser avec les milieux de l'enseignement et de la recherche, toutefois sans exigence de rapport de rendu de ces expériences.</p> <p>La professionnalisation en master <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i> se fait par le biais d'enseignements professionnalisants (50 % du volume horaire de la formation). Néanmoins, le libellé des UE est plus théorique que pratique, en dehors de l'UE <i>Projet professionnel</i> et du stage obligatoire en entreprise. Plusieurs partenariats permettent aux étudiants d'être en contact avec le milieu socio-professionnel. Il serait judicieux d'insérer un stage de plus longue durée (trois mois par exemple) durant le deuxième semestre (S2), en s'appuyant sur le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle.</p>
Place des projets et des stages
<p>Aucun stage n'est prévu pour les parcours <i>Agrégation</i> et <i>Recherche</i>.</p> <p>Pour le master <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i>, le projet professionnel avec soutenance devant un jury constitue un véritable atout. Le stage (huit semaines minimum) est prévu pendant l'été, ce qui ne permet pas un suivi optimal des étudiants par les tuteurs universitaires, ni même d'entreprise, beaucoup étant en congés à cette période.</p>

Place de l'international
<p>Le master <i>Langues étrangères</i> est international dans son objet et dispense des cours de langues étrangères et en langues étrangères.</p> <p>La fiche du dossier portant sur la dimension internationale n'a été remplie que pour la spécialité <i>Etudes anglophones</i>, concernant les places de lectorat. Aucun renseignement supplémentaire n'est fourni pour les spécialités <i>Etudes italiennes</i>, <i>Etudes hispaniques</i> et <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i>, ce qui est regrettable. On note pour cette dernière que certains stages ont lieu à l'étranger.</p> <p>La mobilité à l'international est possible (postes de lecteurs, d'assistants, places en ERASMUS, dans des universités partenaires) mais non obligatoire. Il est néanmoins possible pour un étudiant de valider une année de master en ERASMUS. Il existe un responsable ERASMUS par spécialité, ce qui laisse supposer que les équipes pédagogiques sont fortement engagées dans la mobilité des étudiants. Cependant, le dossier manque de données spécifiques par spécialité, ce qui empêche toute appréciation précise.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Pour les spécialités à finalité recherche, il n'existe pas de contrat d'apprentissage ni de contrat de professionnalisation, ce qui est tout à fait habituel pour ce type de formation. En revanche, tous les autres types de recrutement sont possibles (validation d'acquis d'études et d'expériences, candidatures libres, etc.). Pour la spécialité de master professionnel, tous les types de recrutement sont également possibles. Le processus de recrutement (sélectif) est visiblement satisfaisant puisque tous les étudiants obtiennent leur diplôme depuis 2012 (effectif de 15 étudiants par an en moyenne). Le principal vivier de recrutement est constitué d'étudiants provenant de LLCER mais aussi de LEA (Langues étrangères appliquées) et de grandes écoles.</p> <p>Les passerelles entre parcours sont nombreuses et opérantes (validation d'un semestre pour les anciens assistants de langue, également pour les M1 MEEF ayant échoué). Une commission pédagogique s'occupe de tout autre cas (notamment le cas des étudiants inscrits en LEA).</p> <p>Le master ne met pas en place de dispositif particulier d'aide à la réussite en dehors des séjours à l'étranger.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le master <i>Langues étrangères</i> n'est pas proposé en formation continue, ni en alternance. Il ne prévoit pas d'adaptation de la formation aux étudiants à contraintes. Les valorisations d'acquis et d'expériences sont existantes pour le M1 (à raison de trois inscriptions par an).</p> <p>Les maquettes témoignent d'un équilibre global entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) mais la ventilation est très différente d'une spécialité à l'autre avec, notamment, un nombre d'heures d'enseignement qui varie grandement. Le volume d'heures d'enseignement est plus faible en anglais (108 heures en M1 et 60 heures en M2) que dans les autres spécialités. De nombreuses heures sont mutualisées, ce qui a l'avantage de ne pas cloisonner les formations mais ce qui gomme également leurs spécificités et nuit à la lisibilité de la formation.</p> <p>Les cours ont lieu en présentiel, ce qui est nécessaire dans ce type de master.</p> <p>La place du numérique est cantonnée à un usage classique de l'ENT (espace numérique de travail). On peut déplorer l'absence de cours spécifiques axés sur le numérique en master <i>Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles</i>.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les jurys sont composés des intervenants de la formation et se réunissent trois fois par an. Les modalités d'attribution des crédits européens sont validées par la Commission formation et vie universitaire annuellement. Les modalités d'évaluation des enseignements, sous forme de contrôles continus, sont adaptées et permettent un bon suivi des étudiants. Toutefois, on constate un manque de cohérence sur ce point car les spécialités, organisées de manière autonome, ne proposent pas des modalités homogènes alors que les objectifs visés sont sensiblement les mêmes.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Aucun document n'a été communiqué, ce point reste à développer.</p>

Suivi des diplômés

Une annexe descriptive du diplôme n'est fournie que pour les spécialités *Etudes italiennes*, *Etudes hispaniques* et *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*. Elle est formulée en français.

Le suivi des diplômés est inégal selon les spécialités. Pour la spécialité *Etudes anglophones*, les étudiants sont réactifs aux enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelles (100 % de réponses en 2014 et 62 % en 2015). Pour la spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*, il manque des informations, néanmoins 50 % des étudiants ont répondu aux enquêtes de 2014 et 2015. Les données communiquées pour la spécialité *Etudes italiennes* sont incohérentes, certainement pour cause d'un manque de précisions (deux fiches successives très distinctes pour la même spécialité), et de ce fait difficilement interprétables. Aucune donnée n'a été fournie pour la spécialité *Etudes hispaniques*.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il n'existe pas de pilotage centralisé de la mention, seuls les responsables de spécialité sont chargés de mettre en œuvre les procédures d'autoévaluation, ce qui empêche une vision globale de la mention.

Le conseil de perfectionnement ne fonctionne que pour la spécialité *Etudes anglophones*, il comprend des étudiants et travaille en synergie avec eux (envoi de questionnaires et prise en compte des résultats). Sa constitution (enseignants, intervenants extérieurs, étudiants) permet une réflexion effective sur l'évolution de la formation.

Il n'existe pas de procédure formalisée d'évaluation des enseignements du master par les étudiants mais des évaluations sont réalisées au sein des spécialités.

Pour la spécialité *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles*, les étudiants réalisent une évaluation régulière de la formation par le biais d'un questionnaire depuis 2007 avec un taux de réponse de 90 %. Les résultats ne sont toutefois pas fournis. La prise en compte des résultats paraît freinée par la difficulté de procéder à des changements en cours de contrat quinquennal. Le conseil de perfectionnement est constitué mais ne semble pas comporter d'étudiants. Il comprend trois personnalités extérieures (sans mention de leur statut) et cinq enseignants. Améliorer le fonctionnement du conseil de perfectionnement permettra de vérifier régulièrement l'adéquation de la formation au marché du travail.

Aucune donnée n'a été fournie pour les spécialités en espagnol et italien. On suppose donc qu'aucune évaluation par les étudiants n'a été effectuée. Les conseils de perfectionnement sont constitués mais non opérationnels. En espagnol, la composition de cette instance (création avril 2015) comporte des enseignants de la formation, un étudiant et trois personnalités extérieures dont une ancienne étudiante du master. En italien, sa composition ne propose qu'une liste de noms, sans renseignements sur les statuts des membres ni sur la date de création du conseil.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Spécialités (agrégation, recherche, master professionnel) couvrant les principaux besoins de poursuite d'études, hors MEEF, pour les diplômés d'une licence LLCER.
- Présence d'un master professionnel possédant des partenariats avec des acteurs locaux et nationaux.
- Nombreuses passerelles entre les parcours.
- Valorisation des séjours à l'étranger comptant comme expérience professionnelle.

Points faibles :

- Master professionnel *Traduction, sous-titrage, doublage de productions audio-visuelles* non satisfaisant sur de nombreux points (place des intervenants professionnels, place du stage, lien avec le milieu socio-professionnel, débouchés, conseil de perfectionnement).
- Suivi des diplômés insuffisant, particulièrement pour la spécialité *Etudes hispaniques*.
- Étudiants en master à finalité recherche insuffisamment associés aux travaux des laboratoires.
- Manque d'enseignements spécifiques pour chaque spécialité (de trop nombreuses mutualisations d'enseignement).
- Manque d'heures d'enseignement pour la spécialité *Etudes anglophones*.
- Libellés des UE et nombre de crédits européens attribués trop variés d'une spécialité à l'autre.

Avis global et recommandations :

La formation de master est pertinente, notamment avec la création d'un M2 professionnel, elle propose de nombreuses passerelles aux étudiants. Ce master professionnel demande cependant un suivi plus approfondi et plus réfléchi, notamment quant aux débouchés professionnels. Un dialogue plus poussé avec les acteurs socio-économiques locaux permettrait d'affiner les débouchés professionnels visés et de proposer une formation en plus grande adéquation avec les offres d'emploi existantes. D'autre part, le nombre d'intervenants professionnels devrait être augmenté afin de renforcer le lien avec la vie des entreprises.

Il est nécessaire de désigner un responsable de mention qui puisse homogénéiser l'offre de formation (libellés des UE, modalités de contrôle des connaissances, etc.) et organiser l'évaluation des enseignements par les étudiants. Un pilotage plus centralisé de la mention permettrait de systématiser la mise en place des conseils de perfectionnement, des processus d'autoévaluation ainsi que le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Il serait judicieux d'associer systématiquement les étudiants des masters à finalité recherche à la vie des laboratoires.

Enfin, il serait intéressant de mieux identifier la stratégie à l'international pour toutes les spécialités, à l'exception de la spécialité *Etudes anglophones* déjà mobilisée sur ce sujet.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

Master "Langues Etrangères »

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014642-019660-RT

Nice, le 21 avril 2017

Une meilleure coordination entre les différents parcours sera envisagée dans la nouvelle offre de formation. Pour ce qui est des enquêtes sur le devenir des étudiants et pour ce qui est du questionnaire d'évaluation, nous attendons de la part de l'UNS la mise en place d'un Observatoire de la Vie Etudiante assurant le suivi des cohortes ; par ailleurs, nous envisagerons, par le biais des stages, une plus grande implication des étudiants du master dans les différents laboratoires.

Nous avons rassemblé les remarques et les observations générales ; à la fin du document les observations concernant le master 2 TSD (traduction sous-titrage doublage).

Page 3

Savoir dégager des constantes et des divergences - Savoir opposer, rapprocher, raisonner

Correction : Savoir dégager des constantes et des divergences à partir de l'observation d'un corpus de données ou de documents - Savoir opposer, rapprocher, raisonner à partir de l'observation d'un corpus

Page 4

Dans l'ensemble, les tableaux comportent des lacunes : une seule enquête réalisée en spécialité Etudes italiennes pour les sortants de 2013/2014 (avec 10 réponses et 6 inscrits en M2), pour le M2 TSD une seule enquête complète réalisée en 2015, pas d'enquête pour les autres spécialités.

Correction : Dans l'ensemble, les tableaux comportent des lacunes : une seule enquête réalisée en spécialité Etudes italiennes pour les sortants de 2013/2014 (avec 10 réponses et 6 inscrits en M2), pour le M2 TSD une seule enquête complète réalisée en 2015, deux enquêtes réalisées pour la spécialité Etudes anglophones, montrant pour 16 réponses en 2014 un taux d'insertion de 69%, et pour 20 réponses en 2015 un taux d'insertion de 85%, pas d'enquête pour les autres spécialités.

Page 5

Les passerelles entre parcours sont nombreuses et opérantes (validation d'un semestre pour les anciens assistants de langue, également pour les M1 MEEF ayant échoué).

Correction : Les passerelles entre parcours sont nombreuses et opérantes (validation d'un semestre pour les assistants de langue qui en font la demande, possibilité offerte également aux M1 MEEF qui n'ont pas pu suivre les cours du fait de leur mobilité).

Page 5

Le master Langues étrangères n'est pas proposé en formation continue, ni en alternance. Il ne prévoit pas d'adaptation de la formation aux étudiants à contraintes.

Correction : Le master Langues étrangères n'est pas proposé en formation continue, ni en alternance. Il prévoit néanmoins la possibilité d'une direction suivie en continu pour les étudiants en mobilité (assistants ou lecteurs) ou salariés, avec transmission des documents, direction des travaux à distance et consignes sur le travail attendu pour évaluation dans le cadre du Contrôle continu intégral.

Page 6 (page 5 du fichier)

Le volume d'heures d'enseignement est plus faible en anglais (108 heures en M1 et 60 heures en M2) que dans les autres spécialités.

Correction : Les anglicistes ont obtenu de la part de la présidence de l'UNS un accord sur la mise en place d'un numerus clausus en L1 à partir de 2018-2019, ce qui leur permettra de mettre en adéquation les effectifs étudiants en L1 et leur potentiel d'encadrement, et ce qui leur permettra d'étoffer l'offre en master.

Pour les parcours « Etudes hispaniques » et « Etudes italiennes », l'on envisagera un master plus adapté à la recherche et définitivement dissocié du Master MEEF.

Observations et remarques sur le M2 TSD

Concernant la **longueur du stage**, jugée trop courte par l'expertise HCERES, il faut tout d'abord préciser que les 8 semaines préconisées dans l'ancienne maquette du diplôme sont un minimum et non un maximum ; en effet la possibilité est laissée étudiants en formation d'effectuer plusieurs stages pendant la période dédiée (1^{er} juin-30 septembre, jusqu'à un total de quatre mois, donc) s'ils le souhaitent. Cela étant, il est envisagé, dans le cadre de la nouvelle accréditation, d'allonger d'un mois la période éligible aux stages obligatoires en entreprise. Il est à noter par ailleurs que, dans un secteur où certaines entreprises spécialisées ont parfois tendance à abuser de l'emploi de stagiaires, il n'est pas souhaitable - dans l'intérêt des futurs traducteurs-adaptateurs que nous formons, et en accord avec les associations de catégorie - d'allonger la période de stage obligatoire.

S'agissant des contenus pédagogiques, le descriptif complet des UE n'a pas été joint au dossier HCERES car la direction de la spécialité ne disposait pas au moment voulu de SAD conforme (celui-ci sera joint à la demande d'accréditation 2018-2023). Néanmoins, le blog du Master TSD comporte une rubrique « Pédagogie » régulièrement mise à jour, qui présente les objectifs et les contenus pédagogiques de la formation.

La participation d'intervenants professionnels (auteur de versions françaises, comédiens de doublage, cadres de la profession) s'élève à 30% des enseignements en termes de volume horaire, notamment grâce au séminaire professionnel « Ecrire pour le doublage ». Celui-ci n'était pas inscrit dans l'ancienne maquette en raison des incertitudes liées à son financement, mais qui a lieu régulièrement depuis 10 ans. Le pourcentage d'heures assurées par des EC reste certes élevée au premier semestre de formation, en vertu d'une organisation pédagogique qui accompagne les apprenants dans un parcours progressif, qui commence par l'acquisition des notions et compétences académiques essentielles à l'exercice de leur futur métier et se poursuit par l'assimilation des pratiques professionnelles. Le diplômé a également participé pendant trois ans à l'organisation des « Journées Européennes du Doublage », qui se sont tenues dans la métropole niçoise à l'initiative de ses intervenants professionnels (en particulier M. David Ribotti, lui-même diplômé de ce Master), aux activités desquelles les étudiants ont pu participer en surplus de la formation.

La remarque de l'expert HCERES portant la période estivale de stage ne semble guère pertinente. Si les mois de juillet et août ne sont sans doute pas ceux où l'activité des entreprises est la plus intense, celles-ci ne sont pas pour autant fermées pour congés (auquel cas elles n'accepteraient pas de stagiaires). Les rapports de stage que les étudiants sont tenus de rendre ne font que très rarement allusion à des périodes d'inactivité prolongée en entreprise. Lorsque le cas a pu se présenter, la convention de stage a été bilatéralement interrompue et l'étudiant a pu accepter un autre stage ou se consacrer à d'autres activités en lien avec la formation.

Depuis 16 ans, on a constaté qu'une très grande majorité d'étudiants désirant s'inscrire en Master TSD proviennent d'autres universités. Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de données officielles détaillées – nous appelons de toutes nos forces la mise en place d'un véritable Observatoire de la Vie Etudiante qui pourra s'occuper de ce genre de suivi. La scolarité de l'UFR LASH a toutefois mené une enquête, et les résultats seront intégrés à la demande d'accréditation 2018-2022. Cette enquête montre bien que l'attractivité du parcours s'explique d'une part par le fait qu'il n'existe aucune autre formation entièrement consacrée au sous-titrage et doublage dans le quart sud-est du pays et, d'autre part, par la combinaison originale de langues qui y est proposée : anglais – espagnol – italien (les autres diplômes historiquement présents dans le panorama national n'offrent que l'anglais comme langue-source, à l'exception du master de Strasbourg).

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique